

# Une réforme numérique ?

## Les mutations du travail archivistique dans les services d'archives départementales

— Synthèse du rapport de recherche, Juin 2024 —

**Maëlle Moalic-Minnaert** (post-doctorante au laboratoire CERREV, chercheuse associée au laboratoire Arènes) ; **Hélène Marche** (maîtresse de conférences en sociologie, Université de Caen/ CERREV) ; **Vassili Rivron** (maître de conférences en sociologie, Université de Caen/ CERREV) ; **Pauline Seiller** (maîtresse de conférences en sociologie, Université de Caen/ ESO)

### Introduction

Quels sont les effets du « numérique au travail » (Benedetto-Meyer, Boboc, 2021), sur le contenu de l'activité des archivistes aujourd'hui ? Les transformations liées à l'introduction d'outils numériques, à la numérisation de documents et au travail sur des supports numériques recomposent-elles le groupe professionnel et l'identité des archivistes comme cela a pu être observé dans d'autres mondes professionnels (Veziat, 2016) ? Dans le cadre d'une sociologie du travail et des groupes professionnels ancrée dans une perspective interactionniste, cette recherche documente ce qui se joue à l'intérieur du groupe face aux mutations du travail (segmentations, hiérarchisations, transformations des légitimités) et à l'extérieur du groupe (reconnaissance et image du groupe professionnel, interaction avec d'autres groupes professionnels, rapports aux publics).

Pour ce faire, une enquête qualitative a été menée dans quatre services d'archives départementales. Un service a constitué le terrain d'enquête principal : nous y avons réalisé observations et entretiens avec quasi l'ensemble du personnel ; dans les autres services, des entretiens ont été menés avec certains membres de l'équipe (les directions, des archivistes chargés de mission numérique, des archivistes travaillant sur les archives contemporaines nativement numériques, etc.). Au total, 45 entretiens ont été menés dans ces différents services, avec des agents et agentes aux statuts variés (catégories A, B, C) et aux socialisations professionnelles différentes (personnel peu qualifié, conservateurs et conservatrices du patrimoine issues de l'Institut national du patrimoine ou de l'École nationale des chartes, archivistes titulaires de diplômes universitaires en histoire, etc.). Cette synthèse présente les principaux résultats tirés de cette enquête. Elle décrit d'abord les mutations du travail archivistique et revient ensuite sur les effets relatifs aux identités professionnelles des archivistes.

### Transformation de la chaîne de traitement archivistique et mutations du travail

Cette enquête a avant toute chose permis d'identifier la transformation de la chaîne de traitement archivistique et ses effets sur le contenu du travail des archivistes. Entendu au sens large sous le terme « numérique », l'informatisation du travail prend pourtant plusieurs formes dans les services publics d'archives. On peut repérer quatre transformations majeures de l'activité.

### Les usages des logiciels métiers et leurs effets sur l'organisation du travail

Premièrement, l'informatisation se décline par les usages d'un logiciel métier, déployé dans les services dans les années 1990 et 2000. Ces logiciels métiers ont pour objectif de standardiser le traitement des archives en partageant un référentiel de normes archivistiques. S'ils sont largement utilisés dans les services, nous avons vu que les appropriations demeurent inégales, notamment en fonction de la place occupée dans la division du travail et de la capacité à infléchir sur le logiciel en tant que tel (de ce fait,

les archivistes chargés de mission numérique sont souvent très à l'aise avec ces aspects du travail tandis que les agents et agentes archivistes de catégorie C se tiennent plus à distance de ces questions). Certaines fonctionnalités du logiciel métier sont contournées et/ou faiblement mobilisées. En outre, contrairement à ce qui a pu être observé dans d'autres services publics, le logiciel métier semble finalement peu utilisé sur des enjeux de contrôle direct du travail des agents et agentes (Jemine, 2017). Ces derniers semblent plutôt conserver des formes d'autonomie dans le travail, plus encore lorsqu'ils et elles jouent un rôle central dans les transformations techniques et organisationnelles (c'est le cas notamment des chargés de mission numérique ou des archivistes qui occupent une position d'interface entre les créateurs de logiciel et les services). L'autonomie au travail semble assez peu reconfigurée par les outils numériques pour les autres agents et agentes.

### La prise en charge des archives électroniques, une expertise reconnue

Deuxièmement, les archivistes des conseils départementaux dans les équipes d'archives contemporaines sont tenus de prendre en charge des archives électroniques (autrement appelées nativement numériques) émises par les administrations, conduisant à une très forte technicisation du travail. Cette technicisation est jugée comme complexe par certains archivistes qui se l'approprient difficilement, mais elle conduit aussi à les construire comme des figures expertes de la dématérialisation dans leurs rapports aux services producteurs d'archives, qu'ils conseillent et accompagnent dans la gestion de leurs archives électroniques (fichiers et bases de données), une image valorisante qui contribue aussi à « dépeussier » les représentations du métier d'archiviste à leurs yeux. Du fait de cette complexité des tâches dans le traitement des archives électroniques, des jeunes diplômés familiers de ces techniques sont recrutés dans les services, de telles compétences pouvant favoriser les carrières dans l'espace professionnel (mobilités géographiques par exemple). Mais nous avons aussi observé des formes de « montée en compétences » d'agents et agentes dans les services, sur les enjeux du traitement des archives électroniques.

### Numériser les documents : une tâche externalisée ou déléguée

Troisième transformation majeure du traitement des archives : la numérisation (scan) de documents papiers ou d'autres supports (bandes-son par exemple). Ce travail de numérisation joue un rôle sur plusieurs aspects du travail archivistique : choix de documents à collecter, communication de documents suite à des demandes du public, numérisation au long cours de grands volumes pour les rendre accessibles sur le portail internet, etc. Inscrit dans une division du travail préexistante, ce travail de numérisation peut dans certains cas renforcer les hiérarchisations internes à l'espace professionnel. Si les petits scans quotidiens pour des demandes ponctuelles sont réalisés directement avec leur téléphone ou un copieur par les archivistes sollicités (de catégories A ou B), les travaux plus contraignants (séries un peu plus importantes, grands formats, etc.) sont soit externalisés à des entreprises prestataires, soit délégués aux agents et agentes de numérisation, dédiés à ces tâches souvent décrites comme plus pénibles (dans des laboratoires de numérisation faiblement éclairés, impliquant des manipulations répétitives, etc.) et pouvant avoir les attributs d'un « sale boulot » au sens de Hughes (1958).

### Une informatisation au service du public

Enfin, la quatrième transformation majeure sous l'effet des outils numériques s'inscrit dans les enjeux de communication au public, dans le cadre d'un processus majeur de « dématérialisation de l'État » qui promet la généralisation de démarches administratives en ligne (Deville, 2023), ce qui affecte également les archives départementales. Là encore « communiquer en ligne » acquiert un sens pluriel. D'abord, tous les services d'archives explorés rendent désormais disponibles, à partir de leurs sites web, les inventaires des fonds et des choix de corpus numérisés. La mise à disposition en ligne des fonds d'archives et des inventaires est une mission qui bénéficie d'une grande légitimité au sein des services d'archives ; elle peut contribuer à reconfigurer l'organisation et la division du travail du fait de la spécialisation qu'elle implique. Deux principaux cas de figure ont pu être repérés : dans certains

services, l'ensemble de l'administration du site internet est confiée à un chargé de mission numérique qui se consacre également à l'administration du logiciel métier ; dans d'autres, un webmestre — souvent de catégorie B — est en charge de la partie du portail visible par les utilisateurs et utilisatrices, tandis que la personne chargée de mission numérique est responsable des coulisses du portail internet et notamment de la mise en place d'un moteur de recherche. Les enjeux de communication au public se situent aussi ailleurs que dans la gestion du portail internet : communiquer avec le lecteur consiste aussi désormais à animer des réseaux sociaux. Car – et il nous semble qu'il s'agit là d'une transformation essentielle – le numérique a transformé le rapport au public qui vient beaucoup moins en salle de lecture (au regret de la majorité des archivistes rencontrés, qui effectuent par roulement des permanences en salle de lecture et y trouvent parfois le temps long) du fait de la présence en ligne de nombreux documents et en particulier des registres d'état civil consultés par les généalogistes. Dans les services, cette distance du public ne s'observe pas de manière égale et le public peut être réinvesti dans les espaces de médiation culturelle, à destination des publics scolaires, par exemple.

## La réaffirmation des identités professionnelles

Observant les transformations de l'activité archivistique induites par son informatisation dans les services d'archives départementales, nous avons cherché à saisir les effets sur l'identité professionnelle des archivistes et sur les contours de leur groupe professionnel. Il nous est apparu que les enjeux numériques dans l'archivistique, s'ils peuvent être source de déstabilisation des identités au travail (Sainsaulieu, 1977), confèrent aussi de nouveaux espaces de légitimité reconfigurant segmentations et hiérarchies professionnelles.

### Des légitimités professionnelles polarisées

L'enquête réalisée a permis de dessiner une profession assez fortement polarisée entre deux figures professionnelles idéales-typiques permettant de représenter ces pôles : d'un côté l'archiviste des fonds anciens mettant en œuvre ses connaissances paléographiques, de l'autre l'archiviste des fonds contemporains se distinguant par un engagement sur les questions de données et de prise en charge de l'archivage électronique. Entre ces deux pôles, se déploie un éventail de positions intermédiaires aux légitimités professionnelles inégales. Cette polarisation du groupe entre archives anciennes et contemporaines n'est pas nouvelle : elle existait bien avant l'essor de l'informatisation du fait d'une hiérarchisation des périodes historiques. Ce qui apparaît avec les enjeux autour de l'archivage électronique ou de la numérisation, c'est la mobilisation par les archivistes en charge des archives contemporaines de nouvelles ressources pour construire une légitimité professionnelle. Ces ressources renforcent d'autres supports de légitimité anciens, comme la notion de service public et la nécessité « d'aider » le public citoyen. En outre, pour les archivistes en position de direction ou en responsabilité d'équipes, la dématérialisation des procédures de l'État constitue un « défi » intellectuel et s'engager dans cette réflexion est valorisé. En effet, dans ce champ d'activité majoritairement qualifié, les questions relevant de l'archivage électronique ou de la réflexion sur les temporalités de l'archive numérisée permettent d'élargir et de consolider une échelle de légitimité qui a cours dans l'administration publique : en se saisissant des prescriptions institutionnelles, il s'agit de faire des choix structurants pour l'avenir des administrations publiques, d'assurer la maîtrise de temporalités longues dans le service public.

### Une réforme numérique qui réaffirme le « cœur de métier »

Collecter, classer, conserver, communiquer : les « 4C » qui constituent le cœur de la profession archivistique sont-ils mis en cause par les mutations observées ? Il apparaît globalement que le rapport à la profession est peu déstabilisé et que l'évolution de la chaîne de traitement archivistique donne l'occasion de réaffirmer les missions de service public en repensant les activités qui fondent

l'appartenance à la profession. Toutes et tous s'accordent pour dire que le classement et la sélection des archives restent « au cœur de la profession archivistique ». De même, le travail de communication en salle de lecture, malgré sa reconfiguration importante, semble aussi constituer le « vrai boulot » d'archiviste (Bidet 2011). Ces aspects du travail contribuent d'ailleurs à délimiter les contours du groupe : « on n'est pas un vrai archiviste si on ne fait pas de classement » dit un archiviste, « la sélection est au cœur du métier d'archiviste » dit un autre. Dans certains services, sont considérés comme archivistes l'ensemble des agents et agentes. Toutefois, celles et ceux qui ne font pas de classement ou de permanence en salle (agents ou agentes de numérisation, personnel administratif ou d'entretien des locaux) sont le plus souvent exclus de cette définition.

Enfin, signe d'un rapport au cœur de métier stabilisé, nous avons observé le maintien d'une « sensibilité archivistique » avec les supports matériels manipulés (Both, 2017) qui ne semble pas altérée par l'effet de l'informatisation des outils et de la numérisation des documents. Dans les services d'archives départementales, le travail implique des sensations (l'odeur des vieux papiers, par exemple), des émotions (la peur de se voir attribué un fonds d'archives inintéressant, un travail émotionnel face aux demandes du public), et des sentiments moraux (une responsabilité vis-à-vis des objets et des publics) qui continuent à façonner le rapport à la profession.

## Conclusion

L'introduction des techniques numériques a produit une large gamme d'effets sur les pratiques professionnelles des archivistes départementaux : au niveau de la communication, du rapport à l'objet 'document d'archives' et des légitimités professionnelles. Il apparaît que ces transformations ne sont pas de simples "effets" ou "impacts" d'une technique qui serait perçue comme extérieure au groupe professionnel étudié : c'est à la fois une profession qui est façonnée par le développement de nouveaux outils de travail et de nouveaux supports dans la mise en œuvre locale de directives nationales qui inscrivent le numérique comme une modalité de réforme de l'État ; et c'est aussi une profession qui façonne ces outils et ces supports, dans son autonomie.

Les pratiques nouvelles sont appropriées, dans une logique professionnelle qui, elle, change assez peu, ou du moins pas spécifiquement, sous le poids du numérique. Les tâches et missions principales du métier d'archiviste demeurent. Dans les services d'archives départementales, cette transformation constitue même un horizon mobilisateur pour l'ensemble du groupe, qui prend toutefois sens et se manifeste différemment selon les positions et les trajectoires professionnelles.

## Bibliographie

- Benedetto-Meyer, Marie, et Boboc, Anca (2021). *Sociologie du numérique au travail*, Paris, Armand Colin.
- Bidet, Alexandra (2011). *L'engagement dans le travail. Qu'est-ce que le vrai boulot ?*, Paris, PUF, 2011.
- Both, Anne (2017). *Le Sens du temps. Le quotidien d'un service d'archives départementales*, Toulouse, Anacharsis.
- Deville, Clara (2023), *L'État social à distance*, Paris, Editions du Croquant, 2023.
- Hughes, Everett C. (1958). « Men and their Work, Free Press » in *Le regard sociologique. Essais choisis*. Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Éditions de l'EHESS 1996.
- Jemine, Grégory (2019). « L'outil face au manager : le contrôle du travail à l'ère du numérique, un terrain controversé ? » *Les Cahiers du numérique* 15.4 (2019), pp. 137-162.
- Sainsaulieu, Renaud (1977). *L'identité au travail. Les effets culturels de l'organisation*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Vezinat, Nadège (2016). *Sociologie des groupes professionnels*. Armand Colin, 2016.